



Aux parents d'élèves du groupe Saint André

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez, ci-jointe, la nouvelle tarification 2026-2027.

Nous proposons cette année un tarif "solidarité": il s'inscrit dans le désir d'accueil de tous prôné par le projet éducatif de notre tutelle, "Les Filles de la Croix".

Il est proposé aux familles en fonction du barème suivant:

Nombre d'enfants à charge	Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser
1	16 000
2	20 000
3	25 000
4	30 000
5	35 000
6	38 000
7	40 000
8 ou plus	45 000

Si vous pensez pouvoir en bénéficier, nous vous demandons de bien vouloir transmettre à la comptabilité de l'établissement votre dernier relevé d'imposition.

Soyez assurés de notre volonté d'accompagner chaque élève qui nous est confié avec équité et bienveillance.

Bien à vous,

Mme Schlegel, cheffe d'établissement du collège et de l'école.



ECOLE MATERNELLE SAINT ANDRE de NOGENT

TARIF ANNUEL

2026 / 2027

Tarifs (PS, MS et GS)	BASE	SOLIDARITE
REDEVANCE FAMILIALE COTISATIONS ANNUELLES Incluses Tarifs fixés par différents organismes de l'enseignement catholique	1382,00	1182,00
ASSURANCE incluse (Facultatif) Dispense sur remise d'une attestation avant le 22 septembre	7,70	7,70
APEL Cotisation familiale Dispense sur demande écrite avant le 22 septembre	33,00	33,00
CONTRIBUTION de SOLIDARITE IMMOBILIERE	35,00	35,00
FORFAIT ANNUEL Sorties, spectacles, animations culturelles	40,00	40,00
Les fournitures scolaires individuelles commandées par l'établissement à des tarifs école seront facturées aux familles. Elles seront rendues aux enfants en fin d'année scolaire.		
TOTAL	1 490,00	1 290,00
DEMI-PENSION ANNUELLE Forfait 4 jours	1146,00	972,00
Total	2636,00	2 262,00
Forfait 2 jours	573,00	486,00
Total	2 063,00	1 776,00

TARIFS ANNUELS - ETUDE - GARDERIE		
ACCUEIL DU MATIN de 7h45 à 8h15	260,00	
GARDERIE de 16h30 à 18h00	862,00	
GARDERIE de 16h30 à 18h30		1 049,00
Un goûter sera fourni durant les garderies du soir		



ENSEMBLE SCOLAIRE SAINT ANDRE

2026 / 2027

REPAS INDIVIDUELS occasionnels

MATERNELLE	9,48 €
PRIMAIRE	10,20 €
COLLEGE	10,24 €

La restauration scolaire fonctionne les LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI.

Tous les collégiens auront un badge qu'ils devront obligatoirement présenter chaque jour à l'entrée de l'établissement et qui leur permettra de déjeuner au self.

Les élèves **demi-pensionnaires** pourront déjeuner à la cantine dès le 1er jour.

Les élèves **externes** pourront déjeuner dès le premier jour en créditant leur compte **par avance** au moyen d'un versement sur le porte-monnaie "repas occasionnels" du compte Ecole Directe par carte bancaire ou par chèque .

Les chèques sont à libeller à l'ordre de : O.G.E.C. SAINT ANDRE

GARDERIE - ETUDE OCCASIONNELLE

(maternelle et élémentaire)

MATIN	7H45 à 8H15	7,31 €
ETUDE/GARDERIE	17H00 à 18H00	15,18 €
ETUDE/GARDERIE	17H00 à 18H30	17,10 €